

monde universitaire. Le CCCE s'occupera de grandes questions nationales liées à l'accès aux marchés extérieurs et à la commercialisation des exportations.

Les membres des GCSCE, par ailleurs, ont été choisis pour leurs compétences et leurs connaissances dans leur secteur particulier, qu'ils seront appelés à représenter.

Les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur engloberont les secteurs suivants:

- produits agricoles, aliments et boissons
- poissons et produits du poisson
- minéraux et métaux
- produits et services énergétiques
- produits chimiques et pétrochimiques
- produits forestiers
- matériel industriel, maritime et ferroviaire
- production automobile et aérospatiale
- vêtements et fourrures
- textiles, chaussures et cuir
- biens de consommation et articles ménagers
- matériel et services de communication et d'informatique
- services financiers
- services généraux
- industries artistiques et culturelles

#### Les questions de commerce extérieur

Le Ministre du Commerce extérieur et le ministère des Affaires extérieures sont chargés, au nom du gouvernement, d'une large gamme de politiques et de programmes régissant les relations économiques et commerciales avec l'étranger. Le Ministre et le Ministère sont responsables de l'administration de la législation régissant le commerce extérieur. Ces responsabilités sont exercées en vue de fournir le cadre nécessaire à la conduite des affaires canadiennes au plan international et d'aider le secteur privé du Canada à vendre ses produits et services à l'étranger.

Cet objectif est réalisé par divers moyens, y compris des discussions et des négociations avec d'autres gouvernements nationaux. Les questions particulières à poursuivre avec d'autres gouvernements, aux plans multilatéral et bilatéral, sont déterminées par les priorités et les compromis qui servent le mieux l'économie canadienne et des secteurs particuliers de l'économie. Il est essentiel que le gouvernement puisse en tout temps connaître les besoins, les intérêts et les priorités du secteur privé pour qu'il puisse établir ses politiques et ses programmes.